



LE CACARDEUR



Bulletin



municipal



Le 28 novembre 2016





Prochaine réunion du conseil : 12 décembre 2016, à 19 h 30

Numéros de téléphone à retenir :

Bureau municipal :
567-2203

Pompiers, ambulance,
police : 911

Centre des loisirs :
567-2177

Site Internet :

<http://www.pointe-aux-outardes.ca>

Bibliothèque municipale
(Lundi soir) : 567-9529

Régie de gestion des
matières résiduelles de
Manicouagan :
589-4557

Site d'enfouissement :
567-3118 ou 589-4557

Maison des jeunes :
567-1202

CLSC : 567-2274

Fourrière municipale :
589-1597

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi
7 h 45 à 12 h
13 h à 16 h 30

Vendredi
8 h à 12 h

MOT DU MAIRE

Bonjour !

Lors de l'assemblée du conseil tenue le 14 novembre dernier, j'ai promis aux citoyens et citoyennes présents que dans le prochain bulletin je ferais le suivi des dossiers concernant l'érosion sur la rue Labrie et les pannes de courant lors de grands vents.

Dossier « Érosion » : Vendredi le 18 novembre dernier, M. Bruno Caron de la Sécurité publique, accompagné de MM Pierre Ross, conseiller, et Maxime Whissell, inspecteur en bâtiment, sont allés constater les dégâts sur la côte. Ils ont remarqué qu'il était urgent de faire des travaux de protection sur la partie Ouest de la rue Labrie. Vous avez sans doute observés que certains endroits étaient bloqués ou identifiés dangereux, alors soyez prudents.

J'espère que le rapport du représentant du ministère nous classe en urgence et que les travaux de protection des grandes marées 2010 se concrétisent.

Dossier « Pertes de courant dans les grands vents ». Des contacts ont été faits avec des représentants d'Hydro-Québec. Une rencontre est prévue avec le propriétaire du terrain afin de trouver une solution à ce problème et ce, pour la sécurité de tous.

Des plaintes m'ont été faites concernant la

vitesse dans nos rues, soit aux dires de plusieurs citoyens, sont des pistes de course.

De jeunes familles, avec leurs enfants, viennent s'établir chez-nous, avec un sentiment de sécurité. Mais, ce n'est pas toujours le cas car certaines personnes pensent que les rues leurs appartiennent. Des vitesses excessives ont lieu sur le chemin Principal, soit dans la zone scolaire, on constate une vitesse de 90 km. Dans une zone de 70 km, les gens roulent de 90 à 130 km, dépassant sur les lignes doubles ou bien les autobus scolaires.

À ces personnes, nous vous demandons de partir plus tôt pour le travail, de ralentir lorsque vous voyez des enfants sur les abords de la route, **de surveiller les clignotants et les panneaux d'arrêt des autobus scolaires** afin d'éviter le pire. C'est pour la sécurité de tous !



RAPPORT DU MAIRE

SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES AU 31 OCTOBRE 2016

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur l'état financier de votre municipalité.

*Le **budget 2016** a été utilisé :*

- 1) à l'administration générale de votre municipalité ;
- 2) à la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
- 3) aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2015, révélaient des dépenses de 1 709 982 \$, diminuant le surplus de 279 523 \$, portant ainsi le surplus accumulé à 174 626 \$. La dette à long terme s'élevait à 506 300 \$ et les actifs immobilisés à 7 436 436 \$.

*Au **31 octobre 2016**, la situation financière se présentait ainsi :*

REVENUS	RÉSULTATS	BUDGET 2016
Taxes	1 371 443 \$	1 353 316 \$
Compensation	63 009 \$	63 357 \$
Autres recettes	58 019 \$	33 400 \$
Transferts	144 011 \$	108 951 \$
Affectations	91 865 \$	0 \$
TOTAL	1 728 347 \$	1 559 024 \$

DÉPENSES	RÉSULTATS	BUDGET 2016
Administration générale	360 329 \$	427 371 \$
Sécurité publique	164 916 \$	200 878 \$
Transport	218 074 \$	217 169 \$
Hygiène du milieu	271 788 \$	321 337 \$
Urbanisme, développement	87 688 \$	122 415 \$
Santé et bien-être	6 012 \$	5 712 \$
Loisirs et culture	136 014 \$	178 706 \$
Frais de financement	16 686 \$	18 436 \$
Service de la dette	67 000 \$	67 000 \$
Dépenses en immobilisations	382 146 \$	0 \$
TOTAL	1 710 653 \$	1 559 024 \$

La dette à long terme s'élève maintenant à 439 300 \$ et les actifs immobilisés à environ 7 818 582 \$. Une partie des immobilisations est subventionnée par les gouvernements et le surplus accumulé.

Rémunération et allocation de dépenses des élus

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

- Maire : 7 280 \$ à titre de rémunération
 3 640 \$ à titre d'allocation non imposable
- Conseiller : 2 426 \$ à titre de rémunération
 1 213 \$ à titre d'allocation non imposable
- Maire suppléant : 2 426 \$ à titre de rémunération
 1 213 \$ à titre d'allocation non imposable

Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$:

Date	Contractant	Montant (\$)	Objet du contrat
21-06-15	Cima+	61 166,70 \$	Étude d'impact érosion des berges
01-11-15	Entreprise Georges Lepage	83 886,33 \$	Déneigement des rues, places, stationnements et chemins d'accès
31-12-15	Const. Fortin & Lévesque inc.	82 684,62 \$	Agrandissement et réaménagement Centre des loisirs (phase 2)
04-11-15	Groupe-conseil TDA	2 492,09 \$	Remplacement automates stations pompage
06-10-16		14 895,61 \$	Plans et devis portail d'entrée
12-10-16		58 177,35 \$	Plans et devis reconstruction enrochement
01-01-16	Groupe Ultima inc.	27 804, 00 \$	Assurances 2016
01-11-15	Ent. R & G St-Laurent inc.	67 777,75 \$	Déneigement rues Labrie, Baie-St-Ludger et David
31-05-16		16 787,08 \$	Réparation borne-fontaine
30-11-15	Location	10 938,72 \$	Ponceau ch. de la Scierie
30-05-16	Excavation R.S.M.F.	40 246,67 \$	Ponceau rue Labrie

11-10-16	Michel Miller inc.	520 933,74 \$	Raccordement nouveaux puits et remplacement des automates
01-11-15	M.R.C. de Manicouagan	106 524,83 \$	Quote-part + Évaluation
01-01-15	Régie de gestion des matières résiduelles	125 856,76 \$	Quote-part
07-09-16	Sani-Manic inc.	2 414,42 \$	Location de toilettes
12-10-16		77 090,74 \$	Vidange fosses septiques 2016

Orientations générales pour 2017

- Protection et entretien des berges
- Amélioration et développement résidentiel
- Amélioration et développement récréotouristique
- Rénovation de certains bâtiments
- Travaux de voirie
- Suivi de la politique familiale et Municipalité Amie des aînés
- Environnement, eaux usées
- Révision de la réglementation d'urbanisme
- Piste cyclable

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

Pointe-aux-Outardes, le 14 novembre 2016

André Lepage, maire

TAXES MUNICIPALES

Vous avez la possibilité de payer par chèque, en argent, par la Caisse populaire Desjardins ou par le biais d'Internet.

Si vous avez déménagé ou prévoyez le faire, veuillez, s'il vous plaît, en informer la municipalité en joignant à votre paiement votre nouvelle adresse. De plus, n'oubliez pas d'aviser le bureau de poste afin que vous puissiez obtenir votre courrier.

SERVICE DES LOISIRS

Voici enfin venu le mois de décembre et le temps des Fêtes. Moment propice pour se voir entre amis et en famille pour la plupart d'entre nous. C'est aussi le temps de sortir dehors et de profiter de la neige. De notre côté, avant les vacances de Noël, il reste encore quelques semaines d'activités.

Tout d'abord, le **3 décembre prochain en soirée**, reviendra le souper du temps des Fêtes de la FADOQ qui est ouvert à tous. La soirée se déroulera au Centre des loisirs. Après le souper, une soirée dansante sera offerte aux convives. Voir la dernière page du bulletin.

Le dernier Zumba-Kids de l'année se tiendra **le 10 décembre** au Centre des loisirs de 10 h à 11 h. Ça risque de « groover » en malade!



On va se réchauffer avant le temps des Fêtes en gang avec la super Annie ! C'est juste un p'tit 2 \$ pis on s'amuse comme des fous !

Lundi **le 12 décembre** de 9 h à midi se tiendra le dernier Atelier-

Famille de l'année. Toutes les familles, avec des enfants d'âge préscolaire, sont invitées à venir s'amuser avec nous et à passer du bon temps. Des tapis de gymnastique sont installés pour les enfants avec plein de jeux. On vous attend !



Et finalement, **le 17 décembre**

se tiendra notre journée de Noël familiale. Pour l'occasion, la troupe Art-scène offrira à la population un dîner-spectacle bénéfique avant l'arrivée du Père-Noël. Le dîner sera servi de 11 h 30 à 13 h. Par la suite, dès 13 h 30, les enfants de la troupe vous présenteront un spectacle de chansons de Noël. Le tout se terminera avec la visite du

Dîner Spectacle de Noël
Avec les enfants de "La Troupe Art'Scène"
Samedi, le 17 décembre 2016, 11:30 à 15:00 heures



*Billet en vente seulement au
Centre des loisirs et de la Culture de Pointe-aux-Outardes*

*11 ans et moins 5 \$ - 12 ans et plus 10 \$
Spaghetti, salade, pain, dessert, jus, thé, café.*

*483, Principal, Pointe-aux-Outardes
Contacter Herman-Sarl Gravel 418-567-2177*

Père-Noël vers 15 h 15 et la distribution des cadeaux de Noël pour les enfants qui se sont inscrits auparavant.

Sur ce, passez un joyeux temps des Fêtes, distribuez-vous de l'amour à profusion et profiter des journées de congé pour aller jouer dehors avec toute la famille ! 2017, on s'en vient !!

FAMILLES MANICOISES RECHERCHÉES

J'aime les enfants! Je voulais aider
une famille et faire profiter de mon
expérience.

Mande
Famille soutien

UNE COMMUNAUTÉ
QUI S'ENTRAIDE EST
UNE COMMUNAUTÉ
RICHE!

JULIE ET JASMIN
FAMILLE SOUTIEN

Le Service Famille-Soutien apporte du support aux parents d'enfants 0-5 ans.
Il favorise le lien d'attachement positif entre parent et enfant.

DEVENEZ UNE FAMILLE SOUTIEN!

INTERVENANTE | CLAUDIA MARTEL
TÉLÉPHONE | 418 589-2117
COURRIEL | FAMILLESOUTIEN@GMAIL.COM

Mission Familiales
[M]OA
Municipalité d'Orford

Service Famille
SOUTIEN

TRAVAUX PUBLICS



LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rues sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité en mentionnant approximativement le numéro civique. Merci !

SERVICE D'URBANISME



INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Si vous prévoyez faire des rénovations ou autres, vous aurez besoin, par conséquent, d'un permis. Prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour émettre le permis.

RAPPEL : Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Les mardis et jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire ;
- Nom, adresse, lieu des travaux et no de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation ;
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante ;
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui fait les travaux ?

- Quand débiteront les travaux ?

Vous pouvez également vous rendre sur le site Web municipal, à l'onglet « Service aux citoyens », puis à « Urbanisme et environnement » et compléter le formulaire qui vous convient. S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment communiquera avec vous. Merci de votre bonne collaboration.

UN SIMPLE RAPPEL : Vous avez fait une demande de permis pour vos travaux, n'oubliez pas de venir le chercher à la municipalité.



LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE



À compter du **15 OCTOBRE AU 30 AVRIL DE L'ANNÉE SUIVANTE**, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions comme par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.



■ **BALISEMENT DE VOTRE ENTRÉE** : L'hiver approche à grands pas. Nous vous invitons à baliser l'entrée de votre terrain pour la période hivernale. Cela vous évitera certains inconvénients, ainsi qu'à l'entrepreneur, lors du déneigement.



BACS À RECYCLAGE ET À ORDURES



Afin d'éviter que les bacs de recyclage et à ordures soient renversés ou endommagés lors des opérations de déneigement, nous vous demandons de ne pas les mettre trop près de la rue, ni de l'autre côté du chemin.

POMPIERS VOLONTAIRES DE POINTE-AUX-OUTARDES

BRIGADE DE POMPIERS VOLONTAIRES



En cas d'urgence, composez le 9-1-1.

Recrutement de pompiers volontaires

Si vous désirez faire partie de la brigade de pompiers volontaires, faites-nous parvenir votre demande par courrier et nous

communiquerons avec vous. Nous avons toujours besoin de personnes qui veulent s'engager et aider les autres.

Richard Dallaire, chef de caserne

Ramonage de cheminées : N'oubliez pas que les brosses pour le ramonage de la cheminée sont disponibles à la municipalité. Il suffit d'appeler au ☎ 418 567-2203.



SOPFEU : À leur demande, tout citoyen désirant faire un feu de branches, broussailles ou autres, doit en obtenir l'autorisation et en faire la demande auprès du chef de caserne, Richard Dallaire, du Service Incendie de Pointe-aux-Outardes et ce, à n'importe quelle période de l'année. Ainsi, s'il y a propagation, le feu sera localisé rapidement.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Quelques CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Partager la route : Nous ne sommes pas seuls à circuler sur nos routes. En prendre connaissance est le point de départ d'un comportement sécuritaire.

Respecter les règles de sécurité routière : Nous devons tous respecter les règles. **Il s'agit d'une question de respect et de gros bon sens.**

S'assurer d'être visible : Beaucoup d'accidents surviennent après la tombée du jour. Nous pouvons nous assurer d'être visibles en choisissant de porter des **couleurs claires, un réflecteur ou un objet lumineux**. Que nous soyons à pied, en vélo, à cheval et autres, **IL FAUT SE FAIRE VOIR**.

Réduire sa vitesse, ajuster sa conduite aux conditions climatiques : Notre belle région étant ce qu'elle est, nous devons porter une attention particulière aux conditions climatiques et ajuster notre conduite en conséquence. **La saison hivernale nécessite des précautions supplémentaires afin d'assurer la sécurité de ceux qui circulent sur les abords de la route.**

Faire des arrêts complets

Etre vigilant, courtois et patient

OPERATION NEZ ROUGE : Campagne sous le thème « **À vos côtés pour bien RENTRER** ». Le coup d'envoi est donné pour une 33^e campagne de l'Opération Nez rouge qui s'annonce encore une fois riche en rencontres, en plaisir et en moments mémorables! De concert avec la Société de l'assurance automobile du Québec et Desjardins, l'Opération Nez rouge offrira du 25 novembre au 31 décembre aux automobilistes qui ne se sentent pas en état de conduire une option supplémentaire pour rentrer chez eux en toute sécurité dans 102 communautés au pays, dont 62 au Québec. Il s'agira de la plus longue campagne de l'histoire de l'Opération Nez rouge!



Pour les municipalités de Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Lebel, Chute-aux-Outardes et Ragueneau,

Opération Nez Rouge 2016 sera en service **les 25 et 26 novembre, les 2, 3, 9, 10, 15, 16 et 17 décembre 2016, de 21 h à 3 h du matin.**

Que ce soit par l'application mobile ou par Internet, il est possible de se manifester pour offrir son aide en écrivant à l'adresse www.operationnezrouge.com.

Alors, soyez prudents lors de vos soirées ! **NEZ ROUGE** est là et il serait plus réfléchi de vous faire raccompagner que de risquer de vous faire arrêter pour passer un alcootest.

IL N'Y A PLUS DE TOLÉRANCE POUR UN VERRE DE TROP. ON PEUT S'AMUSER EN TOUTE SÉCURITÉ! POUR VOTRE RACCOMPAGNEMENT, PENSEZ À NEZ-ROUGE, AUX AMIS, AUX PARENTS OU SINON, PRENEZ UN TAXI!



Info-biblio



JOUR & HEURE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- **Lundi soir de 18 h 30 à 20 h**
- **École Les Dunes, au 481, chemin Principal**



FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE DE LES BUISSONS



En 2017, une consultation générale sera proposée concernant l'avenir de la paroisse de saint Antoine de Les Buissons.

Depuis plusieurs années, le financement de celle-ci fait cruellement défaut. Trop peu de personnes participent matériellement pour assurer la viabilité et la continuité de la paroisse. Les déficits successifs sont récurrents et menaçants!

Le manque de bénévoles ne permet pas à la fabrique de fonctionner normalement, ni d'assurer les services essentiels comme la formation à la vie chrétienne.

Néanmoins, nous sommes convaincus qu'avec un minimum d'engagement et de soutien de l'ensemble de la population des solutions peuvent exister. L'avenir est toujours entre nos mains... si nous le voulons concrètement.

D'avance, nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette démarche de discernement qui sera proposée dès janvier 2017.

Unis à vous tous par la prière. Très fraternellement.

Pour le Conseil de Fabrique
Abbé Jimmy Delalin, curé
Jean-Luc Caron, président

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club de la FADOQ de Pointe-aux-Outardes vous invite à ses activités. Venez en grand nombre tous les mardis, de 13 h 30 à 16 h, au Centre des Loisirs du 493, chemin Principal.

◆ Décembre : 6, 13

Date du déjeuner :

Le dimanche, de 8 h 30 à 11 h 30 :

- 11 décembre

Date du Souper et soirée du temps des Fêtes : Le samedi 3 décembre



P.-S. – Nous sommes à la recherche de bénévoles qui viendraient nous aider à servir les déjeuners et ce, de temps à autre. Alors, appelez-nous (418 567-2498) ou faites-nous-le savoir lors de nos déjeuners. Ce serait grandement apprécié. Merci beaucoup!

MAISON DES JEUNES (MDJ) LE SQUAT



Bonjour! Ici la gang de la maison des jeunes et nous sommes toujours en feu!

Présentement, nous confectionnons des sacs. Nous avons créé notre page Facebook pour notre minientreprise de sacs recyclés en jeans

et nous sommes en train de la monter afin d'y ajouter des modèles de sacs, de tissus.

Les sacs recyclés à bandoulière seront vendus 30 \$ pour les modèles qui sont sans écusson et sans dessin. Nos jeunes ont eu des cours de machine à coudre et, je peux vous dire qu'ils sont bourrés de talent. Notre gentille bénévole Marie est une excellente professeure.

Nous avons des modèles plus longs pour mettre des cartables, étuis, livres, ordinateur, et nous avons des modèles plus courts qui font plus, sacoches. Nous créerons d'autres créations comme des étuis, des lavettes à vaisselle, etc.



Nous avons une belle gang qui vient faire leur devoir avec nous et cela se fait dans la joie et l'entraide. Nos jeunes sont très studieux.

Nous sommes à la recherche de personnes intéressées à faire du remplacement à l'occasion à la maison des jeunes le S.Q.U.A.T.

Vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec nous au 418-567-1202 ou mdjlesquat@hotmail.com.

Page Facebook de la maison des jeunes :

<https://www.facebook.com/groups/mdjlesquat/>

Page Facebook pour les sacs et créations :

<https://www.facebook.com/Recycrcreationdusquat/>

La gang du S.Q.U.A.T.

OFFRE D'EMPLOI

Animateur/Animatrice Intervenant/Intervenante en maison des jeunes Remplacement occasionnel

Nombre de poste(s) à combler : 2

Maison des jeunes le S.Q.U.A.T de Pointe-aux-Outardes

Lieu de travail :

480, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Principales fonctions :

La personne collabore à l'élaboration et à la mise en œuvre des activités, des services et des projets de l'organisme. Elle s'implique dans la vie communautaire et associative en fonction des orientations et de l'atteinte des objectifs du projet «Maison de jeunes» en matière de promotion, prévention et sensibilisation. Elle est en contact direct auprès des jeunes. Elle travaille de concert avec l'équipe d'animation afin de répondre aux besoins de la clientèle. Elle s'assure du respect des politiques et des règles de l'organisme.

Exigences et conditions de travail :

Niveau d'études : Collégial, certificat relié à l'emploi ou expérience connexe

Années d'expérience reliées à l'emploi : 3 à 5 années d'expérience

Description des compétences :

-Expérience en intervention

-Leadership

-Capacité de mobilisation

-Dynamisme et excellentes habiletés relationnelles

-Grand intérêt pour la jeunesse; connaissance des MDJ un atout

-Maîtrise de la langue française

-Permis de conduire obligatoire

-Facilité d'adaptation

Salaire offert : Selon le code de travail en vigueur.

Nombre d'heures par semaine : Sur appel

Conditions diverses : Horaire variable

Date prévue d'entrée en fonction : Lorsque les entrevues seront passées et les personnes auront été choisies.

Communication :

Nom de la personne à contacter : Mme Diane David

Moyen(s) de communication : Téléphone : 418-297-6271

Courrier : Maison des jeunes le S.Q.U.A.T

480, chemin Principal

Pointe-aux-Outardes (Québec) G0H 1M0

Courriel : mdjlesquat@hotmail.com

Précisions additionnelles : Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et lettre de présentation expliquant pourquoi vous êtes la personne pouvant occuper ce poste. **La Maison des jeunes doit recevoir les curriculum vitae au plus tard le 6 janvier 2017.**

LES SKIEURS DE LA SAVANE



La saison de ski arrive à grand pas et le Club aurait besoin de personnes qui seraient intéressées à s'impliquer soit pour faire partie du comité ou pour faire l'entretien de la piste de ski de fond. L'entretien de la piste demande environ 2 h par bordée de neige et l'essence est payée. Si vous êtes intéressé à vous joindre à nous, communiquez avec Jocelyne Bouchard (418-567-4961) ou Solanges Bouchard (418-567-8341).



BINGO

Télévision régionale de la Péninsule
Licence 201506016877-01

LE JEUDI À 19 h 30

Câble Vidéotron: standard au canal 7 / numérique (ILLICO) Canal 9
Livret de 9 faces : 10,00 \$ Bonanzas 3 faces : 1,00 \$

TOTAL DES PRIX : **3 200,00 \$**

1-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte bleu 200,00 \$

2-tour en **T** **I** barre du haut ou du bas, carte orange 250,00 \$

3-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte verte 200,00 \$

4-tour du FREE, carte jaune 250,00 \$

Bonanza : 2 bingos sur la même carte 300,00 \$

Pause de 5 minutes.

5-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte rose 200,00 \$

6-tour en X, carte grise 250,00 \$

7-tour ordinaire, 2 bingos après 10 balles, carte olive 200,00 \$

8-tour, carte pleine, carte brune 1 000,00 \$

2^e carte pleine, 350,00 \$

Réclamation des prix: Les gagnants doivent se présenter avec **la feuille gagnante complète** à la Télévision régionale de la Péninsule au 113, Vallilée à Chute-aux-Outardes, le vendredi de 8 h 30 à midi et du lundi au mercredi de 8 h 30 à 19 h 29.

Points de vente :

Ragueneau : Dépanneur GL

Pointe-aux-Outardes : Dépanneur Fanatik

Pointe-Lebel : Suzanne Imbeault, 155, 4^e rue, Parc Langlois, au Dépanneur MIMI et
au Dépanneur du Centre (nouveau)

Chute-aux-Outardes : Télévision régionale de la Péninsule (418 567-2650)

HORAIRE DU SERVICE

**Pointe-aux-Outardes (471, chemin Principal)
Tous les mardis de 8 h 15 à 9 h 45**

- Prise de sang et soins infirmiers :

Pour prendre rendez-vous pour une prise de sang, vous devez téléphoner au numéro **567-2274** et laisser votre nom et no de tél., ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, **du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.**

LE CALENDRIER 2016, 2017 S'EN VIENT

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mardis : Ordures

Vendredis : Recyclage

Lieu d'enfouissement/Écocentre fermé: 24, 25, 26, 31 décembre et 1^{er}, 2 janvier



***SOUPER ET SOIRÉE
DU TEMPS DES FÊTES
(FADOQ DE POINTE-AUX-OUTARDES)***

Notre souper du temps des Fêtes aura lieu :

- **le samedi 3 décembre 2016, 17 h**
- **au Centre des loisirs**
- **et sera suivi d'une soirée**

Pour information, veuillez contacter :

- Jocelyne Bouchard (418 567-4961)
- Gilles Imbeault (418 567-2498)
- Maryse Desjardins (418 567-8262)

Bienvenue à tous !